*HiSCoD*

# Occitanie

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

– 13/05/2024

| | |
|---|---|
| Évènement | Évènement à Trélans le 16 septembre 1739 |
| Identifiant | HISCOD_01082 |
| Date | Année 1739<br>Mois : Septembre<br>Jour : 16<br>Jour de la semaine : Mercredi |
| Localisation | Lieu historique : Trélans<br>Lieu : Trélans<br>Code commune : 48192<br>Latitude : 44.4992713928<br>Longitude : 3.09223508835 |
| Unités administratives historiques | Entité politique : Royaume de France<br>Entité administrative : Montpellier<br>Sous-entité administrative : Mende |
| Unités administratives | Pays : France<br>Entité administrative : Occitanie<br>Sous-entité administrative : Lozère |
| Caractéristiques | Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ;<br>Typologie originale : Type 204 : Affrontement lié à la contrebande du sel et ou du tabac<br>Nombre de participants : Indéterminé<br>Participation féminine : Oui |

## Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 1139 : « Deux brigadiers et sept employés des brigades de Saint-Gilles et Mauguio des fermes unies se sont rendus à Trelans, en Gévaudan, à la requête du procureur général des fermes. Au lieu de Nablous, ils se heurtent à plusieurs particuliers portant grand bâtons, haches, pierres et autres armes, disant des "sottises atroces". Les habitants se mettent à jeter des pierres pendant qu'un certain Bernard Lacat court à Trelans pour y sonner le tocsin. "Toute la populace, tant hommes que femmes" s'assemble sur le grand chemin et "tombe sur" les employés. Ceux-ci doivent se retirer, poursuivis par les paysans qui poussent des "cris furieux" et jettent des pierres. En sautant un fossé, un employé des fermes se démet le genou. "Pour arrêter ces furieux qui jetaient tous des grosses pierres sur lui". Un garde tire. Jean Germat, un paysan porteur d'une hache, tombe mort. À l'autopsie, on trouvera plusieurs plombs dans ses poumons. Un autre rebelle est blessé à la cuisse. Un témoin a été tiré par les cheveux et bousculé par les gardes. Comme il se plaignait, il a été déshabillé et bastonné. Un brigadier avait crié de "ne pas tirer". Le juge de Trelans a ouvert une information contre les gardes, puis l'affaire a été portée devant le subdélégué Carouge. De leur côté, les gabelous ont ouvert une information devant la Cour des Aides. »

Description (anglais) : -

## Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 1139.Arch. dép. Hérault, B 8997.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

## Notes

Auteur(s) : Elie Pélaquier

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19